



Tiercelet Info Rapide n° 7

La fin de l'année approche à grands pas, le conseil municipal a tenu sa dernière réunion de l'année mercredi 9 décembre. 11 personnes étaient présentes ou représentées. 4 étaient excusées. L'ordre du jour portait essentiellement sur deux points.

1. Transfert des pouvoirs de police des maires au président de la CAL

Le conseil municipal, à l'unanimité,

a décidé de transférer les pouvoirs suivants : assainissement, réglementation de la collecte des déchets ménagers, gens du voyage

a décidé de ne pas transférer les pouvoirs suivants : police de la circulation et du stationnement, délivrance des autorisations de stationnement sur voie publique aux exploitants de taxi, police de la sécurité et de la salubrité des immeubles bâtis (ex-police de l'habitat).

2. Subventions aux associations

Compte tenu du contexte sanitaire actuel qui entraînent des frais imprévus et très importants au niveau des protocoles sanitaires à mettre en œuvre.

Compte tenu des périodes d'inactivité des associations lors des confinements.

Pour des raisons d'économies budgétaires, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité une baisse de 25% des subventions 2020 aux associations, en garantissant toutefois un seuil minimum de 200€.

Les subventions suivantes ont été votées :

Amicale des anciens	975€	à l'unanimité 11 votes
Club canin	235€	à l'unanimité 11 votes
Amicale des donneurs de sang	200€	à l'unanimité 11 votes
Groupement artistique Tiercelet	225€	à l'unanimité 11 votes
M.J.C.	1.275€	7 pour, 4 contre
Shake your school	375€	à l'unanimité 11 votes
Tiercelet en fête	225€	à l'unanimité 10 votes
Le maire, membre de l'association, ne prend pas part au vote		
Tiercelet karaté do	940€	9 pour, 1 contre, 1 abstention
Nouvelle vie	300€	à l'unanimité 10 votes

Monsieur Cecchetti, membre de l'association, ne prend pas part au vote.

Etant donné le caractère humanitaire de cette association leur subvention n'a pas été diminuée.

Décorations de Noël

Bon nombre d'entre vous souhaitent de nouveau des décorations de Noël dans le village. On ne peut pas manquer de voir les bandeaux lumineux installés aux entrées du village. Pour parer au plus pressé, cette année nous avons opté pour une location des illuminations : coût de l'opération 1.277,64€.

Quand on n'a pas de pétrole, on a des idées : c'est bien connu. Eh bien des idées nous en avons à Tiercelet. Vous aurez certainement remarqué les 6 jolis sapins installés rue V. Hugo. Sur proposition du maire, dans un but écolo-festif ils ont été réalisés avec des palettes par nos employés communaux, Pierre et Jean-Pierre. La décoration des sapins a été réalisée par les enfants du périscolaire et Véronique la responsable.

Nos artistes en herbes, avec le concours des enseignants, ont également réalisé des décorations de Noël, pour les résidents de l'HEPAD 'Le Florilège' à FEREL en Bretagne, voilà une belle et bonne action qu'il convenait de souligner.



Des p'tis trous, des gros trous !

Des p'tis trous, des gros trous il y en avait beaucoup dans le village et dans certaines rues c'était plutôt risqué pour les véhicules. Tout cela n'est plus qu'un mauvais souvenir. En attendant une réfection totale des routes, les trous ont été bouchés, coût de l'opération : 2.904,48€.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE

2020 se termine et la crise sanitaire est toujours présente.

Le COVID a frappé, plus ou moins fort, plusieurs familles de la commune.

Ayons une pensée pour celles et ceux qui ont souffert ou perdu un proche.

Noël est une fête de famille et l'envie de se retrouver est forte, d'autant plus forte que les familles ont souffert du confinement.

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Mais, nous comptons sur vous toutes et vous tous pour les passer en prenant toutes les précautions sanitaires qui s'imposent.

Ainsi, ensemble nous pourrons aborder 2021 avec, nous l'espérons, de meilleures perspectives